

Association Le Cabas Bio

24 rue Saint Georges

71200 Le Creusot

[cabas-bio@hotmail.fr](mailto:cabas-bio@hotmail.fr)

[www.cabas-bio.fr](http://www.cabas-bio.fr)

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE du CABAS BIO**

**Le 14 janvier 2020**

Présents : Pierre Boiget, Roselyne Boiget, Jeanne Bonnard, Françoise Boxberger, Jacqueline Bourré, Dominique Chrétien, Pierre-Yves Chrétien, Valérie Chrétien, Anne-Marie Gault, Angélique Girard, David Huyghe, Marie-Paule Huyghe, Valérie Pigneret

Excusés : Carole Fournier, Catherine et François Guillemot, René Percepusse

Ordre du jour : - Départ de la présidente

- Modification des statuts
- Élection d'un nouveau bureau
- Questions diverses

### 1) Départ de la présidente

Notre présidente Carole Fournier quitte la région pour d'autres horizons et a de fait démissionné de son poste. Personne n'étant candidat à sa succession, les membres du bureau propose donc le choix d'un bureau collégial pour gérer l'association.

### 2) Modification des statuts

Lecture des nouveaux statuts par Dominique Chrétien.

Sont modifiés l'article 8 qui définit la gestion de l'association, les articles 9 et 10 par rapport à la nouvelle configuration du bureau ainsi que les articles 4 et 5 qui étaient en décalage avec notre fonctionnement : la place des membres actifs y est ainsi évoquée.

Les statuts sont votés à l'unanimité.

Ils sont disponibles en pièce jointe à ce mail.

Il est prévu de faire la nouvelle déclaration à la préfecture.

### 3) Élection d'un nouveau bureau

Le nouveau bureau est voté à l'unanimité et se compose de 10 membres :

Pierre Boiget, Roselyne Boiget, Jeanne Bonnard, Françoise Boxberger, Dominique Chrétien, Pierre-Yves Chrétien, Valérie Chrétien, Anne-Marie Gault, Marie-Paule Huyghe, Valérie Pigneret.

Conformément aux nouveaux statuts de l'association, sont désignés :

Un correspondant pour la vie publique : Pierre-Yves Chrétien

Une titulaire des comptes et une suppléante : Valérie Chrétien et Roselyne Boiget

Une secrétaire : Jeanne Bonnard

### 4) Questions diverses

Marie-Paule Huyghe, productrice de bœuf et de porc (la ferme des Bruyères) soulève la question de l'organisation des rendez-vous du mercredi. En effet, le nombre de producteurs présents varie selon les semaines et il semble important d'établir un cahier des charges à tous les producteurs définissant précisément les conditions de vente (aux adhérents à l'association seuls, planning de présence à définir...)

Une future réunion de bureau y sera consacrée.

Deux dates à retenir :

Assemblée Générale, le 28 mai 2020

Marché bio & artisanal, le 4 octobre 2020